

Aujourd'hui la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud dépense en moyenne 83.000 € par an pour l'achat de sacs jaunes qu'elle met à disposition dans les mairies déchetterie et à la Communauté de Communes. Plus de 1.500.000 sacs sont distribués annuellement sur le territoire.

Ces sacs sont exclusivement réservés aux emballages à recycler (bouteilles, flacons et bidons en plastiques en laissant le bouchon sur la bouteille ; les cartonnettes ; boîtes métalliques, conserves, aérosols, barquettes aluminium ; briques alimentaires).

Les emballages ne doivent pas être lavés mais vidés. Les sacs jaunes sont triés manuellement par les agents au centre de tri. Pensez à eux !!!

Attention on n'y jette pas :

- Films en plastique enveloppant les revues
- Barquettes de viande, jambon ou fromage, en plastique ou polystyrène
- Emballages plastiques de viennoiseries
- Pots de yaourt, crème, beurre
- Pots de fleurs ou plantes en plastique
- Gobelets, assiettes et couverts en plastique
- Papier cadeau, papier peint
- Mouchoirs en papier
- Papier essuie tout

Ces emballages sont à mettre dans le bac à ordures ménagères.



Pour un meilleur remplissage des sacs jaunes pensez à compacter les emballages.

Si votre sac jaune n'est pas bien trié les agents de collecte apposeront un autocollant rouge. Celui-ci vous invite à contacter la Communauté de Communes (tel : 02.98.87.85.84) qui vous renseignera sur le tri sélectif au sein de la collectivité. Cette autocollant n'est pas du tout une sanction mais est un moyen d'information rapide et efficace.

Un conseil : Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres. Car il ne faut pas mélanger les différents matériaux pour un bon recyclage.

Performances de recyclage

Les performances de recyclage par matériau (en pourcentage du gisement contribuant) :

- **Acier** : 99%
- **Aluminium** : 28,1%
- **Papier-carton** : 55,6%
- **Plastique** : 21,2 %
- **Verre** : 74,9%

Un habitant produit annuellement 360 kilos de déchets. Voici les principaux chiffres en rapport avec les déchets en France (chiffres Ademe).

- 360 kg de déchets produits par an et par habitant
- 28 millions de tonnes de déchets ménagers produits par an

- le poids de nos déchets augmente de 1 à 2% par an depuis 40 ans
- 40 kg de déchets sont recyclés en moyenne par an et par ménage
- 12% des ordures ménagères sont triées
- 2,7 millions de tonnes d'emballages ont été triées par les Français en 2004 sur les 12,4 millions de tonnes de déchets d'emballages recensés
- Les emballages représentent 23% du poids des ordures ménagères
- un foyer possède 15 fois plus d'objets que celui des grands-parents
- 3,1 milliards de sacs de caisses jetables distribués en 2006, contre 9,5 milliards en 2003
- 88% des Français ont entendu parler de gestes ou d'actions permettant de réduire les déchets ménagers
- 76% des Français choisissent des produits avec moins d'emballages
- 9.049 piles usagées ont été collectées en 2005, soit 31,6% du nombre total de piles mises sur le marché en France
- 150 euros : coût de la gestion d'une tonne de déchet en 2004, contre 75 euros en 1994

Le contenu d'une poubelle contenant des ordures ménagères d'un foyer avant tri :

29% de matières biodégradables

- 25% de journaux, papiers, cartons
- 13% de verre
- 11% de plastique
- 4% de métaux
- 18% autres (textiles, déchets dangereux, matériaux complexes...)

Recycler, c'est éviter de puiser dans les ressources naturelles en utilisant les déchets comme matières premières pour fabriquer de nouveaux produits. C'est un moyen efficace d'économiser de l'énergie et de préserver l'environnement. Chaque fois qu'on jette un déchet, on jette un morceau de la planète !

Papier et carton

Un arbre produit environ 440 g de papier. On coupe des arbres vieux de plusieurs dizaines d'années pour produire des journaux qui sont lus en moyenne pendant 20 minutes. Pourtant, les forêts sont un véritable poumon d'oxygène pour la terre et il est important de la protéger. Recycler le carton, c'est donc préserver la nature et l'air qu'on respire

| En recyclant | J'économise |
|--------------------------|---|
| 1 tonne de papier | <ul style="list-style-type: none"> • Entre 1,5 et 2,5 tonnes de bois • La consommation énergétique d'un habitant en 1 an • La consommation d'eau d'un habitant en 6 mois |

Le papier ne peut être recyclé indéfiniment. La nature même de la fibre de bois présente une limitation importante. Chaque traitement diminue la qualité de ces fibres : elles sont endommagées et deviennent plus courtes. Elles se recyclent une dizaine de fois. Ensuite, les fibres sont trop fragiles.

Verre

Le verre neuf est obtenu par un mélange de sable, de carbonate de sodium et de chaux porté à des températures allant de 1 500 à 1 600°C. En utilisant du verre usagé, on épargne les matières premières naturelles. De cette manière, la fabrique de verre peut diminuer son utilisation d'énergie de plus de 25 % et son usage de soude de plus du 2/3

(la soude sert à baisser le point de fusion). Grâce à la chaîne écologique formée par les acteurs du recyclage, une bouteille redevient une bouteille.

| En recyclant | J'économise |
|-------------------------|--|
| 1 tonne de verre | <ul style="list-style-type: none"> • 700 kg de sable • 2 mois de la consommation énergétique d'un habitant • la consommation d'eau d'un habitant en 8 jours |

Le verre est recyclable à 100 % sans perte de qualité ou de quantité. On peut donc le recycler à l'infini, peu importe sa couleur.

Métal

Le commerce de ferraille représente le plus vieux réseau de recyclage au monde. L'acier au rebut est un matériau qui peut toujours être réutilisé, sans la moindre perte de qualité. Le réseau de récupération des métaux est très bien organisé

| En recyclant | J'économise |
|-------------------------|---|
| 1 tonne de métal | <ul style="list-style-type: none"> • 1 tonne de minerai de fer • 0,5 tonne de coke • 9 mois de consommation en énergie d'un habitant • 6 mois de la consommation en eau d'un habitant • 120 kg de pétrole brut |

L'aluminium peut être recyclé à l'infini. Les emballages triés sont broyés puis fondus pour produire une nouvelle matière première. Cette fabrication nécessite beaucoup moins d'énergie que celle effectuée à partir de la bauxite. En effet, fabriquer de l'aluminium à partir de matières récupérées ne nécessite que 5 % de l'énergie nécessaire à la fabrication d'aluminium primaire.

| En recyclant | J'économise |
|----------------------------|---|
| 1 tonne d'aluminium | <ul style="list-style-type: none"> • 2 tonnes de bauxite • 1 an de la consommation énergétique d'un habitant • la consommation d'eau d'un habitant en 5 mois |

Plastique

Il existe différents types de plastique à partir desquels sont fabriqués les contenants. Certains plastiques ont un potentiel plus élevé de recyclage que d'autres. Pour savoir de quel type de plastique est fabriqué un contenant, il suffit de rechercher (généralement sous le contenant) un triangle formé de trois flèches. Un chiffre de 1 à 7 est inscrit à l'intérieur de ce triangle. Ce chiffre indique le type de plastique utilisé pour fabriquer le contenant. Les plastiques numérotés 1, 2 et 5 sont généralement acceptés dans les différentes régions du Québec. N'hésitez pas à appeler à votre municipalité pour savoir quel type de plastique vous pouvez déposer dans votre bac.

Le recyclage des matières plastiques évite une grande consommation d'énergie en comparaison de la production de matière plastique primaire.

| En recyclant | J'économise |
|--|--|
| 1 tonne de PET (polyéthylène téréphtalate) | <ul style="list-style-type: none"> • 800 kg de pétrole • 400 kg de gaz • 1 an de la consommation énergétique de 2 habitants • la consommation d'eau d'un habitant en 2 |

mois